



Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20111107-17080-DE-1-1_0
Date de signature : 09/11/11
Date de réception : mercredi 9 novembre 2011
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN- PROVENCE N°2011.1151

Séance publique du

7 novembre 2011

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,  
Maire d'Aix-en-Provence  
Député des Bouches-du-Rhône  
Président de la Communauté du Pays d'Aix

### **OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS DU PATRIMOINE**

Le 07/11/11 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 28 octobre 2011, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

#### **Etaient Présents :**

M. Jacques AGOPIAN, Mme Charlotte BENON, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, M. Christian LOUIT, M. Henri MATAS, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

#### **Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

M. Lucien AMBROGIANI à Mme Michelle EINAUDI, Mlle Odile BARBAT-BLANC à Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD à Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Martine FENESTRAZ à Mme Catherine SILVESTRE, M. Robert FOUQUET à M. Yannick DECARA, Mme Patricia LARNAUDIE à M. Eric CHEVALIER, Mme Amaria MOHAMMEDI à M. Francis TAULAN, Mme Catherine RIVET-JOLIN à M. Stéphane PAOLI

#### **Excusés sans pouvoir :**

Mme Agnès AMIACH ELBEZ, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Chantal DAVENNE, Mme Brigitte DEVESA, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Fleur SKRIVAN

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Education - Culture  
- Politique de la Ville  
Direction Des Musées &  
Du Patrimoine Culturel

RAPPORT POUR  
**LE CONSEIL MUNICIPAL**  
DU 07/11/11

-----

**RAPPORTEUR :** Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE

**Politique Publique :** VALORISATION DU PATRIMOINE

**OBJET :** ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS DU PATRIMOINE -  
Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Les associations qui œuvrent dans le secteur du patrimoine sont nombreuses et très actives dans notre Ville.

Toutes concourent au développement des connaissances, à l'information et à la protection du patrimoine. Elles participent aussi à animer les journées du patrimoine.

Il vous est demandé aujourd'hui d'apporter un soutien particulier aux deux associations suivantes :

- **Association pour la promotion de la préhistoire et de l'anthropologie méditerranéenne :**
- attribution d'une subvention exceptionnelle de 2 000 euros pour l'organisation d'un colloque des 08 et 09 juin 2011 portant sur " fonction, utilisation et représentation de l'espace dans les monuments funéraires du néolithique européen ".

<i>NOM</i> <i>DE L'ASSOCIATION</i>	<i>Subventions</i> <i>2009</i>	<i>Subventions</i> <i>2010</i>	<i>Subventions proposées</i> <i>2011</i>
Association pour la promotion de la préhistoire et de l'anthropologie méditerranéenne	-	-	2 000,00 €

- **Association des Amis des Orgues de la Madeleine :**

- attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 3 150 euros pour l'organisation de concerts.

<i>NOM DE L'ASSOCIATION</i>	<i>Subventions 2009</i>	<i>Subventions 2010</i>	<i>Subvention proposée 2011</i>
Amis des orgues de la Madeleine	4 000,00 €	0 €	3 150,00 €

Ces propositions ont été validées le 02 septembre 2011.

Aussi , mes Chers Collègues, je vous demande de bien vouloir :

- **DONNER** votre accord sur l'attribution de ces subventions ;
- **DIRE** que la subvention exceptionnelle, d'un montant de 2 000,00 € pour l'**Association pour la promotion de la préhistoire et de l'anthropologie méditerranéenne** sera imputée au budget de la ville, exercice 2011, Direction des Musées et du Patrimoine Culturel sur la ligne budgétaire 92322 6748 1871 qui présente les disponibilités suffisantes.
- **DIRE** que la subvention de fonctionnement pour l'association des **Amis des orgues de la Madeleine**, d'un montant de 3 150,00€ sera imputée au budget de la ville, exercice 2011, Direction des Musées et du Patrimoine Culturel sur la ligne budgétaire 92322 6574 1871 qui présente les disponibilités suffisantes.

**2011.1151 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS DU PATRIMOINE**

<b>Présents et représentés</b>	<b>: 47</b>
<b>Présents</b>	<b>: 39</b>
<b>Abstentions</b>	<b>: 0</b>
<b>Non participation</b>	<b>: 0</b>
<b>Suffrages Exprimés</b>	<b>: 47</b>
<b>Pour</b>	<b>: 47</b>
<b>Contre</b>	<b>: 0</b>

**Ont voté contre**

NEANT

**Se sont abstenus**

NEANT

**N'ont pas pris part au vote**

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.  
Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire  
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,  
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 09 novembre 2011  
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**